



# EXTRAIT DU REGISTRE DES DÉLIBÉRATIONS DU CONSEIL MUNICIPAL

**DÉLIBÉRATION N° 75/2026**

L'an deux mil vingt-six, le seize avril, à dix-neuf heures,  
Le Conseil Municipal de la Commune de Volvic dûment convoqué, s'est réuni sous  
la présidence de M. Laurent THEVENOT, Maire.

Date de convocation du conseil municipal : 10 avril 2026.

Nombre de conseillers :

En exercice : 27

Présents : 23

Votants : 27

**Etaient présents** : M. Laurent THEVENOT, Mme Laurence DUPONT, M. Halim YALCIN, Mme Céline MADEUF, M. Franck MICHEL, Mme Nadège BROSSAUD, M. Filipe D'OLIVIERA, Mme Anne MAZAUDIER, M. Christophe VIEIRA, Mme Florence PLUCHART, M. Jean-Marie CAËTANO, Mme Catherine KORACHAIS, M. Jean-Pierre GIRAL, Mme Murielle VILLEDIEU, M. Eric DERSIGNY, Mme Lucie PINTO, M. Yannick DELRIEU, Mme Aurélie LITKA, Mme Julie FAITOUT, Mme Myriam CITERNE, M. Jean-Baptiste BLÉHAUT, Mme Emma SAINT-ANDRÉ, M. Charles DARNAY.

**Etaient représentés** :

Mme Aurélie FERNANDES par M. Jean-Baptiste BLÉHAUT.

M. Nicolas BONJEAN par Mme Myriam CITERNE.

M. Emmanuel DENIS par Mme Laurence DUPONT.

M. Bruno DARCILLON par M. Charles DARNAY.

Mme Emma SAINT-ANDRÉ est désignée secrétaire de séance.

**OBJET** :

**ADMINISTRATION GÉNÉRALE**

**Désignation d'un référent agricole  
représentant la Commune de Volvic  
à l'Animation Foncière Agricole –  
Conseil Départemental du Puy-de-  
Dôme**

M. Laurent THEVENOT, Maire, expose à l'assemblée,

**Vu** l'article L 2122-25 du Code Général des Collectivités Territoriales,

**Considérant** l'installation du Conseil Municipal en date du 21 Mars 2026,

**Considérant** la nécessité de désigner 1 référent agricole, représentant la commune  
auprès de l'Animation Foncière Agricole – Conseil Départemental du Puy-de-  
Dôme,

**Le Conseil Municipal**, M. Laurent THEVENOT entendu :

- **PROCÈDE** à la désignation d'1 référent agricole qui représentera la commune de  
Volvic au sein de l'Animation Foncière Agricole,

et, après avoir pris acte des candidatures :

- **DÉSIGNE**, à l'unanimité :

**Délégué titulaire**

Mme Céline MADEUF

- **CHARGE** Monsieur le Maire de le notifier à l'Animation Foncière Agricole,

- **AUTORISE** Monsieur le Maire, ou son représentant dûment habilité, à signer tous  
documents relatifs à l'exécution de la présente délibération.

Certifié exécutoire

Reçu en sous-préfecture

le : 23.04.2026

Publié ou notifié

le : 24.04.2026

Le Maire,

M. Laurent THEVENOT



Fait et délibéré en Mairie de Volvic les jour, mois et an que dessus.

Au registre sont les signatures.

Pour copie conforme.

Le Maire,

M. Laurent THEVENOT

